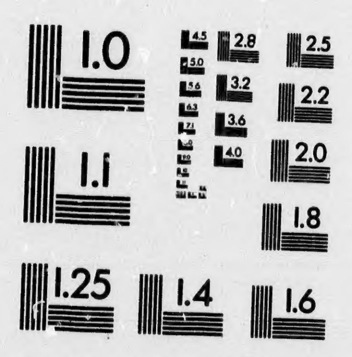
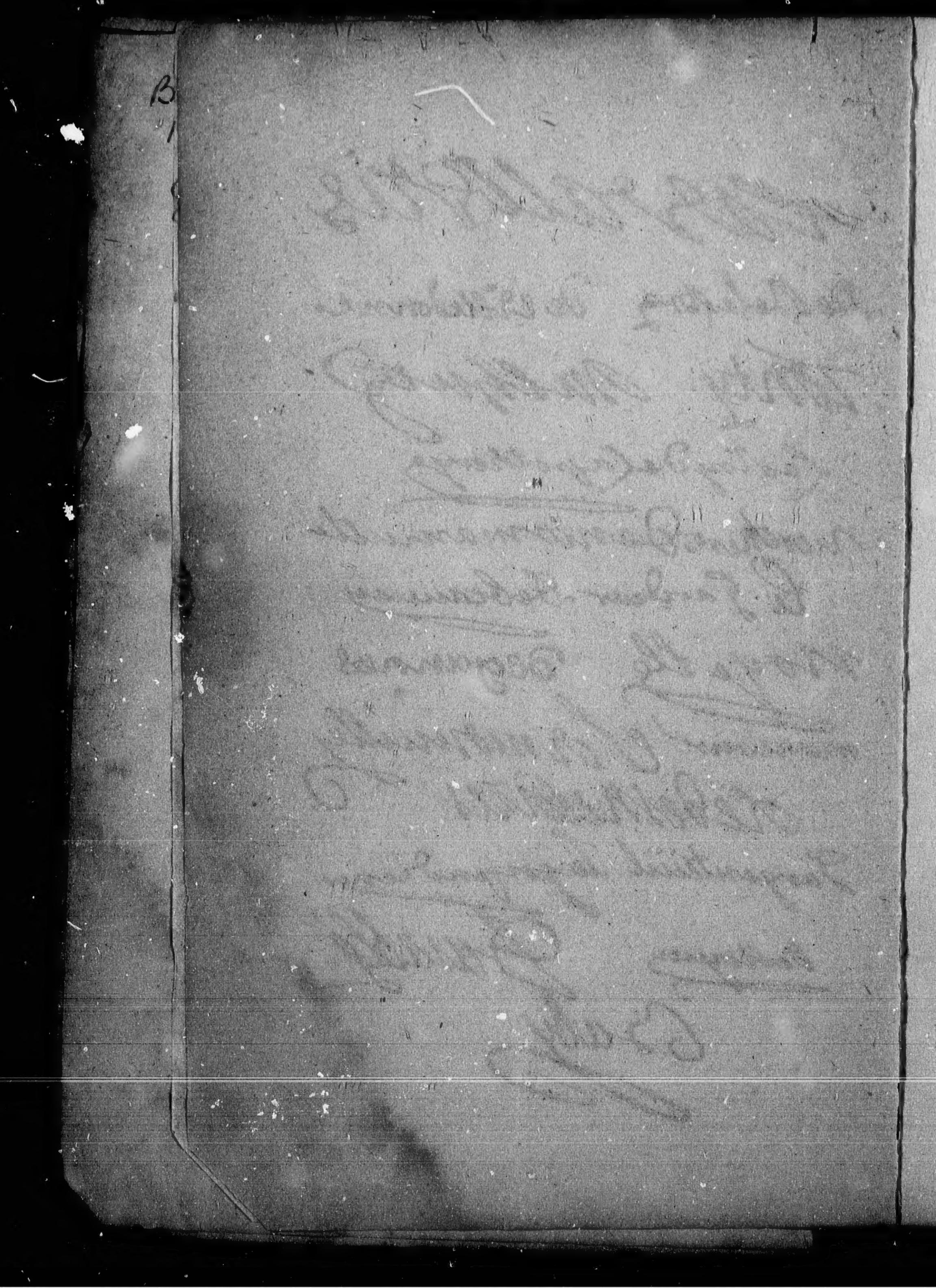
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







LA FAMILLE DE SALABERRY.

Cette famille, nul ne peut en disconvenir, a jeté sur le Canada une splendeur nouvelle. La victoire de Châteauguay, en rappelant celle de Carillon, a prouvé, une fois de plus, que le sang français coulait toujours dans les veines des Canadiens. En voyant ces braves de 1812 sortir triomphants d'une lutte inégale, on croyait voir encore les héros de 1758. A tant de nobles familles, il convient donc d'ajouter celle de l'illustre Capitaine qui donna à sa patrie une gloire si belle, et dont le nom est encore dans toutes les bouches, comme le type de la vaillance et de l'honneur.

Io MICHEL DE SALABERRY.

Mr Michel de Salaberry fut le chef de cette famille en Canada. Il était originaire du Diocèse de Bayonne et appartenait à une des plus anciennes maisons du Royaume de Navarre. Parmi ses ancêtres, il comptait des Conseillers du Roi, des Présidents de la Chambre des Comptes, un Ambassadeur, un Vice-Amiral et nombre de Chevaliers. Alliée aux de Larramendi, aux de Lexaga, aux d'Arbou, aux d'Armontgorry, etc., la famille d'Irrumberry de Salaberry s'est perpétuée à travers sept générations et a formé plusieurs branches, qui toutes ont joui d'une grande considération sous les Ducs de Mantoue, le prince

de Béarn, depuis Henri IV, et sous Louis XIV. En Canada, la gloire de cette famille ne s'est pas étiolée et son nom ne s'est pas obscurci.

Passé dans la Nouvelle-France en 1735, à peu près dans le même temps que le Chevalier Benoist, Mr de Salaberry, alors officier de la frégate l'*Anglezea*, ne tarda pas à s'y établir. Il épousa Melle de Villeray, de l'illustre famille dont descend, il paraît, Son Excellence Mr Rouher, présentement Ministre d'Etat sous Napoléon III. Suivant Mr Margry, le savant archéologue français qui a tant écrit sur nos origines, les Rouer de Villeray sont sortis de la maison de la Rovère qui a donné des Doges à Vénise, des Cardinaux et des Papes à l'Eglise, et dont le nom s'est altéré en France. Quoiqu'il en soit, un des membres de cette famille, depuis Gouverneur de Narbonne et Ambassadeur en Espagne, étant passé de Lombardie en Touraine, fut la tige des de Villeray du Canada. Comme on le sait, l'un d'eux, Conseiller sous Mr de Mézy, fut maintenu par le Roi dans sa charge, malgré les oppositions de ce Gouverneur. Il avait épousé Melle de Saussay, et en eut plusieurs enfants. En 1684, il obtint, sur le St Laurent, pour deux d'entr'eux, Augustin Rouer, Sieur de la Cardonnière, et Louis Rouer, Sieur d'Artigny, une concession de deux lieues de front sur deux de profondeur, y comprise l'Ile Verte. Quatre ans après, cette terre ayant été exploitée, autant qu'il était possible de le faire, par Mr d'Artigny qui l'avait mise en culture et y avait bâti des maisons, des granges etc., Mr de Villeray fit en sorte que cette Seigneurie lui fût abandonnée, à lui seul, et qu'une autre, aussi de deux lieues de front sur deux de profondeur, comprenant l'Ile St Barnabé et la Rivière de Rimouski, fut accordée à son autre fils, Mr de la Cardonnière, lequel démanda et obtint lui-même en 1693, pour son fils, Louis Rouer, le lac Métis avec une lieue de terre tout autour. Pendant que le Marquis de Villeray assurait ainsi à ses enfants la possession de riches domaines, un autre de la même famille

commandait au fort de Gaspareaux, en Acadie. Suivant Mr l'Abbé Langevin, il avait épousé Melle Julie Laforce, tante de son aïeul, le Lieutenant-Colonel Pierre Laforce. De ce mariage sont nés plusieurs enfants. René-Benjamin Rouer, l'un d'eux, après avoir servi avec distinction en Acadie, passa en France après la conquête, entra dans les Gardes du Corps, fut fait Chevalier de St Louis en 1776, Maréchal de Logis en 1788 et Colonel en 1789. Il était Inspecteur en Chef, lorsqu'éclata la révolution française. Alors il vint se fixer en Amérique, et, après la tourmente, repassa dans sa patrie, où il est mort en 1816. René-Jacques-Louis-Marie, de la même famille, fut un marin de premier mérite. D'après Mr Bibaud auquel nous empruntons ces détails, tirés de l'histoire de l'époque, il servit dans la Méditerranée, à St Domingue et à la Martinique. A son retour d'Egypte, où il avait accompagné Sebastiani, il donna des preuves d'un rare courage, et tout à la fois d'une humanité qui lui fit le plus grand honneur, dans le naufrage de l'*Indomptable*, à Trafalgar. « Mr Rouer de Villeray, rapporte le Consul le France en Andalousie, « s'oubliant lui-même pour soigner ses compagnons d'in- « fortune, a prouvé en cette circonstance combien il sait « allier les devoirs de l'humanité à la fermeté d'un officier." Après avoir servi sous les Capitaines Bégon et Billiet, sous Rosilly, et s'être distingué en 1811 sur la flotte de Boulogne, il fit partie de la Grande Armée, en qualité d'Aide de Camp de l'Amiral Baste, et, après l'abdication de Napoléon 1er, devint Lieutenant de la Duchesse d'Angoulême, sous Mr de Villemagne. Il était Capitaine du brick l'*Ecureuil*, lorsqu'il mourut des fièvres en 1817, au Sénégal.

En se choisissant une épouse dans cette famille, Mr de Salaberry ne pouvait donc s'allier à une maison plus honorable. Son union, toutefois, fut de courte durée. Melle Catherine Rouer de Villeray mourut après quelques années de mariage. C'est alors que Mr de Salaberry contracta une nouvelle alliance avec Melle Madeleine-Louise

Duchesnay, fille de Mr Ignace Juchereau Duchesnay, Seigneur de Beauport. Voici l'acte de mariage que nous empruntons à l'ouvrage de Mr Langevin : " L'an mil sept " cent cinquante, le trentième jour de Juillet, après avoir " reçu de Monseigneur l'Evêque de Québec la dispense " de trois bans, tant dans cette Paroisse que dans toute " autre, et dispense du troisième degré d'affinité, en date " du vingt-cinq du présent mois ; vu la permission de Mr le " Marquis de la Jonquière, Commandant de l'Ordre royal " et militaire de St Louis, Chef d'Escadre, Gouverneur et " Lieutenant-Général pour le Roi de toute la Nouvelle-" France, etc., en date du 23 Juillet de la présente année ; " et ne s'étant découvert aucun empêchement de ma-" riage : entre le Sieur Michel de Salaberry, Capitaine " de flûte du Roi, veuf de Dame Catherine Rouer de " Villeray, de la Paroisse de St Vincent de Ciboure, Dio-" cèse de Bayonne, officier sur la frégate l'*Anglezea*, " présent en cette Paroisse, d'une part; et Demoiselle " Madeleine-Louise Juchereau Duchesnay, fille majeure " des défunts Maître Juchereau Duchesnay, Seigneur de " Beauport, St Jean-Baptiste et autres lieux, et de Dame " Catherine Peuvret, d'autre part : les ai mariés suivant " les lois de la sainte Eglise, notre Mère." Par ce mariage, Mr de Salaberry fut appelé à hériter de la riche succession de Mr I. Juchereau Duchesnay. S'étant donc fixé à Beauport, il donna tous ses soins à la propriété que lui avait apportée son épouse. C'est au milieu de ces occupations et des services qu'il devait au Roi, que s'écoulèrent les dernières années de sa vie. Il laissa à sa mort plusieurs enfants, entr'autres Angélique que l'on voit marraine en 1753, et Ignace-Michel-Louis-Antoine qui suit.

IIo IGNACE-MICHEL-LOUIS-ANTOINE DE SALABERRY.

Mr Ignace-Michel-Louis-Antoine de Salaberry vit le jour au Manoir de Beauport, le 5 Juillet 1752. Au moment

de sa naissance, son père qui commandait le vaisseau du Roi *le Charriot Royal*, était à Louisbourg.

Après avoir fait de solides études en France, le jeune de Salaberry revint en Canada. C'était le moment où, fatiguées de la tutelle de l'Angleterre, les Colonies anglaises, afin d'assurer leur indépendance, allaient ensanglanter l'Amérique et mettre en péril l'avenir du Canada. En de pareilles conjonctures, Mr de Salaberry eut bientôt pris son parti. En sujet loyal, il n'hésita pas un instant à épouser la cause de la mère-patrie. Afin de se tenir prêt à toute éventualité et de pouvoir, au besoin, repousser la force par la force, il réunit autour de sa personne tous ceux qui avaient les mêmes sentiments que lui. D'une taille imposante, mais surtout d'un cœur exquis, Mr de Salaberry eut bientôt gagné l'estime et la confiance de ses compatriotes. Un air de grandeur et de dignité répandues sur toute sa personne, tempéré par une bonté qui se trahissait en toute occasion, acheva de lui conquérir sur les esprits cet empire qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie. La devise de sa famille était: *Force à superbe* ; *Merci à faible*. Il la réalisa pleinement. Pour se faire une juste idée des services que Mr de Salaberry rendit à cette époque, il faut se remettre sous les yeux la gravité des événements.

Après avoir aidé la Grande-Bretagne à déposséder la France du Canada, les Colonies anglaises voulurent à leur tour se soustraire à son joug. Tant que le Canada était resté Colonie française, il avait été le boulevard de l'Angleterre en Amérique. Chasser à la fois du continent deux puissances comme la France et la Grande-Bretagne, eut été une tâche au-dessus des forces des Colonies anglaises. Aussi ne l'entreprirent-elles que l'une après l'autre. Une fois débarrassées de la France, elles songèrent à se débarrasser de l'Angleterre. C'est ce qu'avait prédit Montcalm dans une lettre qu'on dirait apocriphe, tant elle a d'apropos et de justesse: "Toutes ces Colo-" nies, dit-il, auraient secoué depuis longtemps le joug;

" chaque province aurait formé une république indépen-
" dante, si la crainte d'avoir les Français à leur porte
" n'avait été un frein pour les retenir. Mais que le Ca-
" nada vienne à être conquis, croyez-vous que les colons
" obéiront ? Si l'Angleterre, après avoir pris le Canada,
" savait se l'attacher par la politique des bienfaits et se
" le conserver à elle seule ; si elle le laissait à sa Religion,
" à ses lois, à ses usages, à son ancienne forme de gou-
" vernement, le Canada, divisé dans tous ses points d'avec
" les autres Colonies, formerait toujours un pays isolé
" qui n'entrerait jamais dans leurs intérêts ! Mais ce n'est
" pas là sa politique...Je ne donnerais pas dix ans après
" la conquête du Canada, pour voir cette Colonie perdue
" pour l'Angleterre."

Afin donc de sortir victorieuses de la lutte qui allait s'engager, l'affaire capitale pour les Colonies anglaises était de mettre le Canada d'intelligence et de s'assurer de son concours, ou au moins d'obtenir sa neutralité, et ainsi d'enlever à l'Angleterre son plus ferme point d'appui. Dans ce but, elles envoyèrent en Canada des émissaires ; elles répandirent dans le peuple des pamphlets plus ou moins habiles. Tous ces appels étant restés sans écho, elles se déterminèrent à obtenir de force ce qu'elles n'avaient pu gagner par la persuasion. C'est alors que fut combinée contre ce pays cette double attaque que rapporte en détail Mr l'Abbé Verreau dans le magnifique ouvrage qu'il doit publier prochainement sur la guerre de 1775. Après une première attaque contre les places fortes du Bas-Canada, particulièrement contre celles qui leur en fermaient la porte par le lac Champlain, les milices américaines, sous les ordres du Major Général Scuyler d'abord, et ensuite du Général Montgomery et du Colonel Arnold, une fois maîtresses de Montréal, devaient se porter sur Québec.

Le péril était grand, d'autant plus grand que Carleton, Gouverneur du Canada, n'avait à opposer à l'ennemi que deux régiments à peine, formant de huit cents à

neuf cents hommes. D'autre part, les Canadiens, pour la plupart, avaient peu d'envie de prendre part à la lutte. " Ils étaient d'autant plus fondés à croire qu'on n'avait " pas le droit de les forcer à prendre les armes et qu'il " leur était loisible de rester neutres, rapporte l'auteur " de l'*Histoire du Canada sous la domination anglaise*, que " naguère les Anglais, envahissant le pays, sous Wolfe " et Murray, avaient exigé d'eux ou de leurs pères une " stricte neutralité, à peine d'un châtiment exemplaire, " ou, comme ils s'exprimaient, d'une exécution militaire " immédiate." Les griefs, d'ailleurs, qu'ils avaient alors contre la mère-patrie, ne semblaient que trop les autoriser à tenir cette ligne de conduite. Privé de cet appui, le gouvernement pouvait encore moins compter sur les Anglais qui, d'après le recensement de 1765, étaient à peine cinq cents. " Les Anglais que l'on mettait dans " la balance avec les Canadiens, lorsqu'il s'agissait des " faveurs de la métropole, dit judicieusement Mr Garneau, " ne comptaient point dans la lutte actuelle, à cause de " leur petit nombre ; d'ailleurs, la plupart tenaient ouver- " tement ou secrètement pour le Congrès." Enfin, les Sauvages dont le concours n'était pas à dédaigner, ne voulaient point prendre part à l'action. " Voilà, se di- " saient-ils, la guerre allumée entre les hommes de la " même race : ils se disputent les champs qu'ils nous " ont ravis. Pourquoi embrasserions-nous leur que- " relle ? Quel ami, quel ennemi aurions-nous à choisir ? " Quand les hommes rouges se font la guerre, les blancs " viennent-ils se joindre à l'un des partis ? Non ; ils " laissent nos tribus s'affaiblir et se détruire l'une par " l'autre : ils attendent que la terre soit humectée de " notre sang, ait perdu son peuple, pour devenir leur héri- " tage. Laissons-les à leur tour épuiser leurs forces et " s'anéantir : nous recouvrerons, quand ils ne seront " plus, les forêts, les bois et les montagnes qui apparte- " naient à nos ancêtres." Avec cette disposition des esprits, que pouvait la proclamation du Gouverneur, non

plus que le mandement de l'Evêque ? Ils restèrent donc sans effet.

En des circonstances si critiques, le salut vint d'où on devait le moins l'attendre : du Clergé qu'on avait cherché à opprimer, des Seigneurs surtout qui avaient eu tant à souffrir. Oubliant alors les justes sujets de mécontentement qu'ils pouvaient avoir, et faisant le rapprochement des promesses fallacieuses du Congrès avec ses discours éhontés, où il représentait la Religion catholique " comme " une Religion qui a inondé l'Angleterre de sang, et " répandu l'impiété, l'hypocrisie, la persécution, le meur-" tre et la révolte dans toutes les parties du monde, " ces hommes généreux ne balancèrent pas un moment à prendre les armes. Tous se levèrent comme un seul homme. Alors, on vit accourir à la fois sous les drapeaux les de St Ours, les de Beaujeu, les Juchereau, les de Lotbinière, les d'Eschambault, les de Gaspé, les de Boucherville, les de Bleury, les de la Broquerie, les d'Ailleboust, les Taschereau, les de Bonne, les de Tonnancour, les Vassal de Montviel, les Noyelle de Fleurimont, les le Gardeur de Montesson etc., dont les noms immortels, écrits, non sur le marbre, mais dans le cœur de la patrie reconnaissante, doivent passer à la postérité la plus reculée. En voyant toute cette vaillante noblesse s'exposer ainsi aux hasards des combats, on eût dit l'ancienne Chevalerie française allant cueillir sur les champs de bataille ses plus beaux titres à l'estime et à l'amour des hommes. Un si bel exemple ne pouvait demeurer stérile. Aussi eut-il des imitateurs. S'inspirant du même zèle et du même courage, les Beaubien, les Hervieux, les Foucher, les Perthuis, les Giasson, les Moquin, les Campion, les Gaucher, et une foule d'autres qui représentaient la bourgeoisie, se firent un devoir et un honneur de marcher à la suite des Seigneurs. Cette troupe d'élite avait pour lui communiquer son ardeur martiale le Chevalier de Longueuil, un des derniers rejetons de cette belle famille, dont nous avons donné l'histoire succincte, et qui, faisant

honneur à sa noble origine, ne rougit pas de servir dans un rang inférieur ; le Chevalier de la Corne, qui, avec les de Lorimier, les Campbell, les Johnson, parvint à rallier à la bonne cause les tribus iroquoises ; mais surtout le brave de Belestre et l'intrépide de Salaberry qu'on devait toujours rencontrer au plus fort du combat.

Déjà Ticondéroga et Crown-Point qui n'avaient que de faibles garnisons, étaient tombés aux mains des ennemis et devaient leur servir de base d'opération. St Jean avait eu le même sort. Sans perdre un instant, Mr de Belestre,[1] suivi des Seigneurs devenus autant de soldats, se précipite l'épée à la main sur les envahisseurs et leur enlève ce dernier poste. Faisant de là une sortie, de concert avec les frères de Lorimier, contre Schuyler

1 Mr de Belestre que nous voyons jouer ici un rôle si important et que l'on retrouve en 1782, avec le Cheva[illegible] de Longueuil, de la Corne, P. R. de St Ours, de Lery, F. Ba[illegible]y, C. G[illegible], Panet, Sanguinet, etc., faisant partie du Conseil Législatif, où il s'opposa avec énergie à la vente des Seigneuries, appartenait à cette honorable famille, une des premières établies dans le pays, qui avait produit tant de vaillants guerriers. Parlant du chef de cette famille, passé dans la Nouvelle-France en 1659, l'auteur de l'*Histoire de la Colonie française* s'exprime ainsi : « Après Mr Dupuis, l'homme de la Colonie le plus propre au « métier des armes était peut-être Mr Picoté de Belestre qui commandait « les travailleurs de la maison Ste Marie. Le 6 Mai 1662, cinquante « Iroquois étant venus pour en surprendre quelques-uns, Mr de Belestre, « au bruit de la fusillade, s'élance à leur poursuite et les oblige à se « retirer précipitamment dans les bois.» Faisant à son tour l'éloge du Chevalier de Belestre, père de l'illustre Commandant du fort St Jean, Mr de Vaudreuil dit : « C'est un très-bon officier qui a très bien servi. « Lors de la révolte des Miâmis, il tomba sur eux, à la tête de quelques « Sauvages, au fort de la Demoiselle, et les mit à la raison. L'année « suivante, il fit la campagne à la Belle-Rivière, où il prit un fort et « fut blessé. Il est allé ensuite au fort George et s'y est distingué. « Il commande en ce moment le parti que j'ai envoyé contre Corlar.» Comme on le voit, Mr de Belestre avait de nobles devanciers dans sa famille. Il ne leur fut pas inférieur. Si son père eut l'honneur de succéder à Mr de Muy et à Mr de Celoron, dans le commandement du Détroit, il eut celui, incomparablement plus grand, d'être choisi par toute la noblesse du pays pour être mis à sa tête. On vient de voir comment il répondit à sa confiance. Non moins vertueux que brave, Mr de Belestre donna une preuve de sa piété, en assistant, en 1771, à la bénédiction de la Chapelle de Bonsecours, avec MM. de Longueuil, de la Corne et de St Ours. Nous donnons ces détails, espérant qu'ils feront plaisir au lecteur qui aime toujours à connaître l'origine des hommes distingués.

accouru à la tête de près de mille hommes pour reprendre la place, il le bat et le force à se replier sur l'Ile-aux-Noix. Alors, à l'exemple du héros de Cars, naguère Commandant des troupes de Sa Majesté en ce pays, il vint s'enfermer dans le fort de St Jean et y attendit de pied ferme toutes les milices américaines. Pour forcer cette poignée de braves à poser les armes, il fallut que Montgomery, nommé Commandant en Chef, vint l'assiéger avec son armée. Mais décidés à vaincre ou à mourir, ces vaillants guerriers ne veulent pas entendre parler de se rendre. C'est alors que Mr de Salaberry donna une preuve de sa force herculéenne. « Il était, rapporte Mr de Gaspé dans « ses *Mémoires*, dans une cabane avec quelques officiers, « lorsqu'éclata une bombe. Tous, excepté lui, eurent le « temps d'évacuer le vieil édifice, avant d'être écrasés « sous ses débris. Chacun s'empressa de voler à son « secours, sous l'impression cruelle qu'ils ne retireraient « qu'un cadavre des décombres. Quelle n'est pas leur « surprise, quand ils trouvent le nouveau Samson, plus « heureux que le premier, plein de vie et soutenant sur « ses robustes épaules, les genoux et les mains appuyés « sur la terre, un pan de l'édifice ! » Avec de pareils hommes, l'ennemi ne pouvait qu'avoir fort à faire. Il y avait quarante jours que le Général américain était devant la place, sans faire aucun progrès. Il désespérait de l'emporter et déjà se disposait à lever le siége, lorsque le Major Stefford, en livrant lâchement le fort Chambly, vint lui faire reprendre courage. Montgomery était dépourvu du matériel d'un siége et la prise du fort Chambly lui procura dix-sept bouches à feu et une quantité de munitions. A l'aide de ce secours inattendu, le Général fit un dernier effort contre St Jean. Le Colonel McLean et le Gouverneur lui-même devaient marcher à son secours. Désespérant de recevoir ce renfort et voyant ses provisions épuisées, la garnison, pour ne pas sacrifier inutilement des vies précieuses, se détermina à capituler. Commencé le 17 Septembre, le siége s'était prolongé

jusqu'au 3 Novembre : cinq cents hommes avaient tenu là en échec une armée entière, après en avoir mis une autre en fuite. Pour défendre pendant si longtemps un fort qui ne méritait même pas ce nom, ne se composant que de palissades de pieux, il ne fallait rien moins que les hommes qui s'y étaient enfermés. Mr de Salaberry en rapporta des preuves non équivoques de sa bravoure : il revint avec deux blessures. On connaît le reste de la campagne.

Après la perte de Chambly, de St Jean, et de Sorel ; après l'échec éprouvé aux environs de Longueuil, et malgré les succès remportés sur Allen à la Longue-Pointe, comprenant qu'il lui était impossible de tenir tête à un ennemi nombreux dans une ville qui n'était point fortifiée, [1] le Gouverneur se détermina à laisser Montréal, pour se retirer à Québec. Ce projet ne s'effectua pas sans difficulté. A la Valtrie, arrêtée par les vents contraires, la flotille faillit tomber entre les mains de l'ennemi, et Carleton ne dut son salut qu'au dévouement du Capitaine Bouchette, père du célèbre Arpenteur Général. [2] Un plus

1 Quand nous disons ici, comme nous l'avons dit précédemment, que Montréal n'était point fortifié, nous ne prétendons pas qu'il n'y eût aucune fortification, puisque, comme on le sait, les MM. de Lery y élevèrent un mur d'enceinte, mais seulement que ces travaux défensifs étaient incapables de soutenir un siége en règle. Parlant des forts élevés avant la conquête, l'Ingénieur Pontleroy dit : « Ils étaient « suffisants, à la vérité, lorsqu'on ne faisait la guerre que contre des « Sauvages ou des partis sans artillerie; mais aujourd'hui les nom- « breuses forces des Anglais et leur artillerie doivent bien changer le « système de la guerre et par conséquent la défense des frontières."

2 Le nom de l'Arpenteur-Général restera intimement lié, dans ce pays, à cette science qu'on appelle la Géographie. Grâce à de puissantes protections, et plus encore à un talent hors ligne, Mr Bouchette a pu réaliser ce que d'autres n'ont fait qu'entrevoir. On a de lui une foule d'ouvrages, de plans, de cartes, de vues, dont le seul titre remplirait plusieurs pages. Celle de ses publications qui lui a fait le plus d'honneur et l'a placé parmi les savants, est : *A Map of North America*. Rien n'y manque, ni la science, ni le fini de l'ouvrage. Aussi, nul plus que lui n'était digne de présider la Société Littéraire et Historique de Québec. Il a trouvé dans son fils qui représente aujourd'hui le Canada à l'Exposition Universelle, avec Mr Taché, un héritier de son talent et de sa gloire. On lui doit aussi plusieurs travaux qui témoignent de son mérite comme Arpenteur-Général.

grand danger attendait encore le Gouverneur aux Trois-Rivières et à la Pointe-aux-Trembles, près Québec, où les milices américaines l'avaient devancé. Après avoir échappé, par un rare bonheur, à tous ces périls, il arriva enfin à Québec, le 13 Novembre. Il était temps qu'il y parût. Déjà, malgré les travaux défensifs qu'avait fait élever, en son absence, Mr Cramahé, et l'organisation des milices qu'il avait armées, la population, entraînée par une certaine faction qui avait des intelligences avec l'ennemi, devenait de plus en plus incertaine sur le parti à prendre. D'un autre côté, Arnold avait fait son apparition aux environs de Québec. Parti à la tête de mille cinq cents homme, détachés de l'armée de Boston, après avoir franchi les rivières Kenebec et la Chaudière, il était parvenu à traverser encore le St Laurent au Foulon et à s'établir sur les hauteurs de la ville. Bientôt Montgomery devait l'y rejoindre. La présence du Gouverneur, toutefois, suffit pour dissiper les hésitations et faire rentrer chacun dans le devoir. Après avoir pris les dispositions nécessaires, il attendit l'ennemi avec confiance. Il ne tarda pas à se présenter. Sa première démarche, n'ayant pas assez de monde pour faire un siége en règle, fut de prendre position et d'épier le moment où il pourrait tenter avec succès un coup de main. Il y avait près d'un mois que Montgomery attendait ce moment favorable, lorsque la nuit du 30 au 31 Décembre parut lui offrir l'occasion qu'il cherchait pour en finir. Tout le portait à en profiter: la saison avancée, la diminution de ses troupes que décimait la petite vérole, mais surtout la disposition des habitants, qui, reconnaissant à quels maîtres ils auraient affaire, si les Américains venaient à triompher, n'éprouvaient plus pour eux que de l'éloignement. Après avoir donc pris ses mesures et assigné à ses troupes leur poste respectif, le Général donne le signal de l'attaque. Il était près de quatre heures du matin. Averti à temps par la lueur des fusées qu'on apercevait de la ville, la garnison s'était mise sous les armes. Elle laissa les assaillants

approcher. Ils étaient divisés en quatre bandes. Pendant que d'eux d'entr'elles devaient simuler une attaque à la porte S[t] Jean et menacer la citadelle, les deux autres avaient ordre de pénétrer dans la ville ; la première, en franchissant les barrières de Près-de-ville, rue Champlain, sous les ordres de Montgomery en personne ; la seconde, commandée par Arnold, en forçant la barricade de la rue Sault-au-Matelot. Partout l'ennemi fut repoussé. A Près-de-ville, après avoir franchi la première barrière, Montgomery, avec ses deux Aides-de-Camp, tomba foudroyé par la mitraille bien dirigé des hommes du Capitaine Chabot ; à la rue Sault-au-Matelot, au moment où il défilait sous le rempart de la Haute-Ville, Arnold fut atteint d'une balle qui lui fracassa la jambe. C'est alors qu'ordonnant une sortie contre les assaillants qui luttaient encore sur ce point et contre ceux qui tenaient toujours dans la Basse-Ville, Carleton acheva de les mettre en déroute.[1] Refoulés de toutes parts, pris entre deux feux, ils furent obligés de se rendre.

Après cette brillante victoire, à laquelle avaient contribué les élèves du Séminaire de Québec, unis aux Volontaires Canadiens, et où se distinguèrent entre tous les Capitaines Chabot, Dumas et Macloux, et plus particulièrement encore un Canadien, du nom de Chartrand, qui, malgré une grêle de traits, parvint à enlever à l'ennemi les échelles dont il se servait pour l'escalade, les Provinciaux, ou, comme on les appelait alors, les Bostonnais qui avaient échappé au désastre, abandonnèrent la partie et se retirèrent. Vainement eurent-ils encore recours,

1 Entre tous ceux qui se distinguèrent le plus pour déloger l'ennemi de la Basse-Ville, on peut mettre au premier rang le Capitaine Dambourgés. Sautant par-dessus les palissades, il allait attaquer une à une les maisons, où s'étaient réfugiés les Bostonnais. " Au moyen " des échelles enlevées à l'ennemi, dit M[r] Sanguinet dans son *Journal* " qui sert de guide en cette circonstance, il escaladait les maisons, " enfonçait les fenêtres, et, aidé de plusieurs Canadiens animés du " même courage, pénétrait dans les appartements où les Bostonnais, " saisis de frayeur, se hâtaient de se rendre."

le printemps de l'année suivante, aux moyens de séduction. Le Clergé canadien fit cette réponse à leurs envoyés : " D'après le principe que la fidélité est due à la protection, " le Clergé ne peut enseigner la doctrine que la neutra- " lité est compatible avec ce qui est dû au gouvernement." Vainement voulûrent-ils de nouveau tenter le sort des armes : ils ne furent pas plus heureux. Le Général Wooster qui avait succédé à Arnold, et ensuite le Général Thomas qui l'avait remplacé, après quelques démonstrations, furent contraints de prendre la fuite. Malgré les renforts qu'elle recevait journellement et qui portaient son effectif à plus de cinq mille hommes, l'armée ennemie, battue sur le lac S[t] Pierre, aux Cèdres, évacua successivement Montréal, Chambly et S[t] Jean, et, après avoir brûlé ces deux derniers forts, se replia sur l'Ile-aux-Noix, ensuite sur Crown Point, et enfin sur Ticondéroga, d'où elle était partie huit mois auparavant. Il ne restait plus qu'à la rejeter au delà du lac Champlain. C'est ce que fit Carleton par sa victoire, du 16 Octobre, sur Arnold rétabli de ses blessures. Ainsi se termina cette campagne qui sanctionna les paroles du général Montcalm : " Dix Canadiens sont suffisants pour cent colons anglais."

M[r] de Salaberry, toutefois, non plus que le Chevalier de la Corne, ne devait pas encore déposer les armes. Le général Bourgoyne, récemment arrivé d'Angleterre avec des forces imposantes, ayant résolu d'aller combattre l'insurrection sur son propre terrain, l'intrépide défenseur du fort S[t] Jean l'y suivit avec un certain nombre de Canadiens. Comme tout le monde sait, le dénouement de cette campagne fut fatal à l'Angleterre. Infatué de son propre mérite et enflé par les succès remportés d'abord à Ticondéroga, Mont-Indépendance, à Hubertown et au fort S[te] Anne, ou, suivant d'autres, enchaîné par des plans qui lui étaient imposés et dont il ne pouvait s'écarter, le Général anglais, après avoir subi une première défaite à Bennington et aux environs, dans la personne des Colonels Beaume et Breynan, s'étant engagé témérai-

rement lui-même au delà du fort George, sa base d'opération qu'il n'eût pas du quitter, se vit cerné à Saratoga par quinze mille ou seize mille hommes, et fut obligé de se rendre avec son armée, le 16 Octobre 1777. C'est pendant cette funeste expédition que Mr de Salaberry donna une nouvelle preuve de son sang-froid et tout à la fois de sa force. Un de ses compagnons d'armes rapporte ainsi le fait: " Nous étions assis le soir dans une cabane, " lorsqu'un énorme serpent à sonnettes, attiré sans doute " par le feu autour duquel nous étions groupés, surgit " tout à coup au milieu de nous. Nous étions tous saisis " d'horreur et paralysés par la frayeur, lorsque Mr de " Salaberry conservant tout son sang-froid, empoigne l'af- " freux reptile, l'étouffe dans une étreinte puissante et le " jete dans le brasier ardent de notre bivouac."

De retour de cette campagne, Mr de Salaberry qui n'était pas encore marié, songea à s'établir. Il pouvait avoir alors vingt-trois ans. Il épousa Melle Catherine Françoise Hertel, fille de Mr Joseph Hertel, Sieur de Pierreville, et de Dame Susanne Blondeau. Peu après, il devint Seigneur du Sault Montmorency; du moins le voyons-nous prendre ce titre en 1783, au Baptême de l'un de ses enfants. Quelques années plus tard, en 1792, lorsqu'il fut enfin permis aux Canadiens d'aspirer aux charges et de remplir des fonctions publiques, il fut nommé Juge de Paix. Telle était la considération dont jouissait parmi ses concitoyens cet homme éminent, " que " toutes les classes de la société, dit Mr de Gaspé, s'em- " pressaient de lui rendre hommage. Aussi était-ce un " spectacle touchant, quand il parcourait les rues de la " cité de Québec, de voir les visages s'épanouir à sa vue " et chacun se découvrir sur son passage. Mes parents, " ajoute un autre contemporain, nous accoutumaient " dès l'enfance à saluer Mr de Salaberry, et il ne man- " quait jamais de rendre politesse pour politesse."

Vers cette même époque, une Chambre d'Assemblée ayant été accordée aux Canadiens par la nouvelle consti-

tution, Québec et Dorchester se disputèrent l'honneur de l'avoir pour Représentant et lui frayèrent ainsi l'entrée au Conseil Législatif. Nommé, en 1796, Major du 1er Bataillon du régiment royal des Volontaires Canadiens, commandé par le Colonel Dominique-Emmanuel de Longueuil, fils du Chevalier de Longueuil, dont on a parlé, il ne contribua pas peu à inspirer aux milices cette ardeur martiale qui devait leur donner la victoire à Châteauguay.

Si recommandable que fût Mr de Salaberry par ses vertus guerrières et civiles, il l'était bien davantage encore par sa piété et sa modération. Convaincu que l'exemple d'un père chrétien a sur les jeunes générations beaucoup plus d'empire que tous les plus beaux discours, pour les porter au bien, il s'appliquait, de concert avec sa digne compagne, à servir de modèle à ses enfants. Lorsque le temps des Pâques était venu, on le voyait s'avancer toujours le premier à la Table sainte. Le moment de la communion arrivé, " le père et la mère, raconte l'auteur des " *Mémoires* déjà cité, se lèvent et les sept enfants les " suivent." On conçoit sans peine la salutaire impression que devait produire un spectacle si touchant, de même que l'on conçoit les funestes conséquences qu'ont pour une famille, et quelquefois pour une localité entière, la négligence et l'irréligion de certains pères, d'ailleurs instruits et haut placés. Afin de ne pas contredire par sa conduite les enseignements qu'il recevait à l'Eglise sur la patience et la douceur, il avait adopté une pratique qui, au premier abord, peut paraître singulière, mais qui avait les meilleurs effets. C'était de porter toujours à la main un gros bâton, lourd et pesant. Comme on lui demandait pourquoi il s'armait ainsi : " Ce n'est pas pour mes bien-" faits, répondondait-il plaisamment. Je suis prompt, et " ce bâton, comme un Mentor, me crie sans cesse : pas de " sottises."

Un si beau caractère ne pouvait manquer de fixer l'attention et d'éveiller les sympathies dans les sphères les plus élevées. Aussi, lorsque le Duc de Kent, père de sa gracieuse

Majesté, la Reine Victoria, vint visiter le Canada en 1791, il eut bien vite deviné le mérite supérieur de cet homme éminent. Il prit Mr de Salaberry en affection. Bien des années après, cette amitié et cette estime vivaient toujours dans le cœur du prince, ainsi que le prouve la lettre suivante, datée du palais de Kinsington, le 15 Mars 1814. La voici :
“ Mon cher Salaberry, c'est le 31 Décembre que j'ai reçu
“ votre lettre intéressante du 10 Novembre, dans laquelle
“ vous me faites part du rapport mis à l'ordre, de l'avance
“ de l'armée canadienne, le 27 Octobre, de la brillante
“ affaire que votre fils avait gagnée la veille. J'ai reçu en
“ même temps des lettres de lui, m'en donnant les détails,
“ et je n'hésite pas à déclarer que, non-seulement vous
“ avez raison d'être fier de la victoire remportée par mon
“ protégé contre des forces si supérieures en nombre à
“ celles qu'il commandait, mais aussi qu'il a déployé un
“ jugement et un talent qu'il est rare de trouver, même
“ parmi les vétérans, dans ses dispositions, et pendant le
“ combat. J'ai vu avec peine que le rapport fait par l'Ad-
“ judant Général ne lui avait pas rendu suffisamment
“ justice, puisqu'il n'attribuait pas exclusivement aux dis-
“ dispositions qu'il avait prises, le succès qui en a été le
“ résultat. Mais vous pouvez vous consoler par l'idée
“ qu'ici chacun lui en attribue tout l'honneur et qu'il est
“ regardé comme le héros qui a sauvé la province du
“ Bas-Canada par les mesures décisives qu'il a prises, et
“ la fermeté avec laquelle il a opposé son petit Corps
“ d'élite aux troupes de l'ennemi qui lui étaient numéri-
“ quement si supérieures. J'en ai même causé avec le Duc
“ d'York qui paraît parfaitement convaincu que c'est à
“ votre fils qu'on doit le tout ; et je ne doute pas que s'il
“ en a l'occasion, il ne cherche à le récompenser d'une
“ manière analogue à ses désirs et à son mérite ; et vous
“ sentez bien que cet effet ne peut avoir été produit que
“ par les rapports d'officiers anglais qui étaient présents
“ et témoins de l'affaire. Je suis toujours avec la même

" amitié, mon cher Salaberry, votre très-affectionné
" EDOUARD, DUC DE KENT."

Après avoir travaillé à organiser la milice dont il est ici parlé, et l'avoir conduite lui-même à la frontière contre le Général Dearborn, l'Honorable I. M. L A. de Salaberry mourut, le 22 Mars 1825, à l'âge de soixante-quinze ans, emportant les regrets et l'estime de tout le monde. De son mariage avec Melle Hertel, étaient nés sept enfants: Charles-Michel, Catherine-Adélaïde, Maurice-Roch, François-Louis, Charlotte-Hermine, Catherine-Amélie et Edouard-Alphonse. Tous furent dignes de leur père.—Maurice-Roch, né en 1783, eut pour parrain le Chevalier de St Ours, Aide de Camp du Général Haldimand. Etant passé aux Indes Orientales avec son frère Louis, plus jeune que lui de deux ans et qui avait été tenu sur les fonts baptismaux par l'Honorable François Baby, il mourut comme lui au champ d'honneur, ainsi que l'atteste un monument élevé à leur mémoire par leurs compagnons d'armes.—Edouard, le plus jeune de tous, filleul du Duc de Kent et de Mde de St Laurent, Baronne de Fortisson, prit part à la guerre qui sévissait dans la péninsule espagnole, et fut tué au siége de Badajoz, ayant à peine dix-neuf ans. C'est ainsi que dans l'espace de quelques années, le Canada perdit trois de ses plus brillants enfants, ce qui permettait de dire à Mr de Salaberry, père: " Aucun sujet " canadien n'a fait pour son Roi des sacrifices aussi sen- " sibles, car, de quatre fils j'en ai perdu trois dans " l'armée."

Quant aux filles, elles fournirent toutes une longue carrière. Douées de beaucoup d'esprit, d'une beauté rare, mais surtout d'une douceur charmante, elles étaient l'ornement de la société, dont elles faisaient les délices. Une seule se maria, Melle Hermine. Elle épousa son cousin, Mr Juchereau Duchesnay, Adjudant Général. Les deux autres, Melle Adelaïde, l'aînée, et Melle Amélie, la plus jeune, refusèrent les différents partis qui se présentèrent. La dernière, que les Anglais appelaient *la*

seigneur de Beauport

douce Ange, est morte il y a peu d'années, en 1861. Voici l'article que les journaux du temps lui consacrèrent: " Rejeton d'une de nos plus remarquables familles cana- " diennes françaises, Melle de Salaberry avait sans cesse à " la pensée la devise : *noblesse oblige*. Mais elle savait " réhausser encore l'illustration de son origine par une " dignité personnelle qui ne s'est jamais démentie. Ses " nombreux amis étaient frappés de la grâce avec la- " quelle elle les recevait, de l'intérêt et de la délicatesse " de sa conversation, de la simplicité de ses manières. " Pleine de bonté pour tous, elle redoublait de complai- " sance pour les malheureux. Sa main et son cœur leur " étaient toujours ouverts ; les paroles bienveillantes, les " sages conseils, les secours toujours accordés avec " empressement, la rendaient particulièrement chère aux " pauvres. Et combien de fois des malades, des infirmes " n'ont-ils pas été touchés jusqu'aux larmes en la voyant " pénétrer auprès de leur lit de douleur, leur apporter " elle-même ces douceurs si précieuses au milieu des " souffrances ! La Religion qu'elle avait toujours honorée " et pratiquée d'une manière si édifiante, a fait la con- " solation de ses derniers moments ; la foi et la piété " ont adouci pour elle les frayeurs de l'heure redoutable." C'est ainsi que la noblesse s'honore. Les bénédictions du pauvre, l'estime et les applaudissements des gens de bien, sont infiniment préférables aux adulations d'un monde frivole et trompeur.

III° CHARLES-MICHEL DE SALABERRY.

Mr Charles-Michel de Salaberry était le fils aîné de Mr I. M. L. A. de Salaberry, Seigneur du Sault Montmorency, et de Dame C. Hertel. Il reçut le jour au Manoir de Beauport, le 19 Novembre 1778, et fut tenu sur les fonts sacrés par Mr Charles de Rigauville, Chanoine de Québec, que nous avons déjà eu occasion de mentionner. C'est le

héros de Châteauguay, surnommé à bon droit le *Léonidas canadien*.

Entré dans l'armée dès l'âge de quatorze ans, le jeune de Salaberry passa aussi aux Indes, et eut l'avantage de faire l'apprentissage du rude métier des armes sous des chefs habiles. Après avoir servi onze ans sur ces plages lointaines et assisté au siége du fort Matilda, sous le Général Prescott qui le chargea de surveiller l'évacuation de la place, il fut appelé à concourir à la conquête de la Martinique, à la tête des Grenadiers. De Rottemburg l'ayant alors choisi pour un de ses Aides-de-Camp, il suivit ce Général à l'expédition d'Anvers. De là, il passa en Espagne, où, sous le célèbre Wellington, il prit part au siége de Badajoz, dont le Vicomte de Lery, Commandant en Chef du Génie, sous Napoléon 1er, avait élevé les fortifications, et assista à la bataille de Salamanque, où il se couvrit de gloire, dans le soixantième régiment des troupes légères, dont il devint Major. C'est alors que, pour conjurer l'orage qui menaçait sa patrie et l'aider à sortir triomphante du péril qui la menaçait, le brillant officier revint en Canada, heureux de survivre à ses frères et de pouvoir unir ses efforts à ceux de ses compatriotes. Afin d'apprécier à leur juste valeur ses éminents services, il faut se rappeler la gravité de la situation.

Irritée des entraves que l'Angleterre, alors toute puissante sur mer, mettait à son commerce ; plus exaspérée encore du droit de visite qu'elle s'arrogeait sur ses propres vaisseaux, la nouvelle République venait de lui déclarer la guerre. Mais comment atteindre la Grande-Bretagne dans son île ? D'autre part, ses flottes étaient redoutables, et l'Amérique n'avait encore qu'une faible marine à lui opposer : ses *Monitors* n'existaient pas encore. Le Canada était donc le seul point vulnérable. Aussi, est-ce de ce côté que fut portée la guerre. Pour faire face à toutes les éventualités, cent soixante-et-quinze mille hommes furent appelés sous les armes : ce chiffre excédait la

population entière du Canada capable de servir. C'en était donc fait pour l'Angleterre de l'Amérique du Nord. Heureusement pour cette puissance, les dispositions du peuple n'étaient plus les mêmes. En 1775, se voyant opprimés, les Canadiens étaient restés sourds à son appel : la noblesse seule et le Clergé avaient épousé sa cause. En 1812, il en fut autrement. Justice leur ayant été enfin rendue, les Canadiens se levèrent en masse pour repousser les envahisseurs. Afin de faire face aux frais de la guerre, la Chambre vota vingt-deux mille louis. Cette somme devait être exclusivement employée à armer les milices et à leur procurer des munitions. Alors, d'un bout de la Province à l'autre retentit le cliquetis des armes : on se fût cru reporté au temps des Lévis et des Montcalm. Cette fois encore, le Clergé ne fut pas le dernier à encourager le mouvement. En l'absence de l'illustre Plessis, alors en visite pastorale dans les provinces d'en-bas, le célèbre Mr Roux, Supérieur du Séminaire de Montréal, avec sa voix autorisée, fit comprendre à chacun l'obligation pour tout sujet loyal de se rallier au gouvernement établi. Puis, faisant fibrer une corde qu'on ne touche jamais en vain, surtout auprès d'un peuple chez qui les traditions d'honneur et de courage vivaient toujours : " Vous êtes, leur disait-il, les enfants de ces " héros qui tant de fois ont marché à la victoire. Comme " eux, vous avez vos biens à défendre, votre liberté à " conserver. Vous avez à soutenir votre honneur et peut-" être l'honneur de vos épouses et de vos filles, et surtout " l'honneur de votre Religion. Le champ de bataille où " vous perdriez la vie ne serait que l'escabeau qui ferait " monter au Ciel le soldat qui mourrait pour son Dieu, " sa patrie et son Roi." C'était plus qu'il n'en fallait pour des cœurs en qui la flamme des combats n'était pas éteinte, mais surtout qui tenaient à montrer qu'ils savaient apprécier la justice qu'on leur rendait et la confiance qu'on avait en eux.

Mr de Salaberry fut des premiers à organiser son Ba-

taillon. Il lui donna le nom de *Voltigeurs Canadiens*, qui devait rester immortel. Fiers de voir un de leurs plus distingués compatriotes chargé de former ce Corps d'élite, et convaincus que l'honneur de leur race ne pouvait être confié à des mains plus sûres, tous les Canadiens brûlèrent du désir d'en faire partie. En peu de temps, ce Bataillon fut au complet. " Le plus difficile, dit Mr de Gaspé qui " en savait sans doute quelque chose, fut de le disci- " pliner ; " mais avec un Commandant tel que Mr de Salaberry qui avait déjà fait ses preuves sur tant d'autres théatres, la chose fut bientôt faite. Aussi incapable de faire brèche aux lois de la discipline, que de commettre une injustice envers qui que ce fût, il sut se faire obéir de l'officier comme du soldat. Du reste, sans avoir la taille élevée de son père, il en avait la force, le courage et l'ardeur, qualités qui en imposent toujours dans un Chef. Sa parole, sa vue seule, suffisaient pour inspirer la confiance et tout à la fois commander le respect. L'ardeur belliqueuse dont il était rempli, se communiquant bientôt aux autres citoyens influents, on vit, comme les Chauveau, [1] les Starnes et tant d'autres l'ont fait de nos jours, les Rouville, les Cuthbert, les Taschereau, etc., rivaliser de zèle pour former à leur tour de nouveaux Bataillons. Le

1 D'un abord agréable, d'une parole facile, d'un esprit délié, l'Honorable P. Chauveau est à la fois écrivain, poète et orateur. C'est, on peut le dire, un des hommes les plus marquants du Canada, et qui, n'importe sur quel théâtre, n'occuperait pas le second rang. Après avoir fait partie du Conseil Exécutif, il a succédé au Dr Meilleur dans le Département de l'Instruction Publique, où il déploie une merveilleuse activité, jointe à beaucoup d'intelligence. Son roman *Charles Guérin* l'avait placé au premier rang des littérateurs canadiens ; sa *Petite Revue* dans le *Journal de l'Instruction Publique* lui a valu la réputation d'un des meilleurs publicistes de ce continent. Entièrement appliqué à son œuvre, il a donné à l'enseignement une impulsion inconnue jusque là. Non content d'avoir fondé des Ecoles Normales, des Bibliothèques, il a reformé le plan d'éducation et excité une noble émulation entre les Instituteurs dont il a singulièrement relevé la profession. Sous tous ces rapports, le pays est grandement redevable à l'Honorable Chauveau. Le récit qu'il nous a donné de la visite du Prince de Galles en Canada, fait vivement désirer celui qu'il a promis de son voyage en Europe.

Haut-Canada, séparé depuis quelques années du Bas, ne voulant pas rester en retard et se piquant d'une noble émulation, s'organisa également. Pendant que les Capitaines Juchereau Duchesnay, J. B. de Lorimier, Lamothe, Ducharme, ayant sous leurs ordres les Lieutenants Gaucher, St Germain, Leclair, Langlade etc., donnaient naissance à d'autres Bataillons, Mr P. de Rocheblave dont nous avons parlé ailleurs, C. Ermatinger, F. Pothier, J. B. Nolan, etc, de concert avec les Lieutenants J. Porlier, P. Lacroix, J. Rolette, F. Biron, M. Cadotte, sans parler des autres, réunissaient Canadiens, Anglais et Sauvages, et, par des exercices multipliés, les dressaient à la discipline et aux fatigues des camps. Grâce à l'élan donné par Mr de Salaberry, tous les hommes en état de porter les armes furent bientôt incorporés, et, à côté des réguliers, on vit figurer, d'une part, les *Voltigeurs Canadiens*, les *Chasseurs Canadiens*, les *Voyageurs Canadiens*, et, de l'autre, les *Canadian fencibles*, les *Glengary*, etc., pouvant marcher sans déshonneur à la suite des 49e, 60e et 104e régiments. Il ne fallait rien moins que de tels Corps pour tenir tête à une armée qui, comptant sur sa supériorité numérique, croyait qu'il suffirait de se présenter pour remporter la victoire et enlever le Canada à l'Angleterre.

Divisées en deux Corps d'armée, dont l'un avait pour nom : Armée du Centre, et pour Chef, le Général Van Rensalaer ; et l'autre s'appelait : Armée du Nord, et était commandée par le Général Dearborn, les troupes américaines devaient pénétrer à la fois dans le cœur du pays, celles-ci par le lac Ontario, celles-là par le lac Champlain. Déjà le Général Hull, à la tête de plus de mille cinq cents hommes, avait envahi le Canada et était venu asseoir son camp à Sandwich ; mais, obligé de se replier sur le fort du Détroit, il y avait été forcé et contraint à poser les armes par le Général Brock, Gouverneur du Haut-Canada. C'est alors qu'en vue de réparer ce premier échec, Dearborn s'ébranla et vint s'établir avec une de ses Divisions, sur les hauteurs de Queenstown. En

voulant lui barrer le passage, le Général Brock fut tué. Renforcées par les troupes du Général Sheaff, celles de Brock, un instant repoussées, reprirent l'offensive, et, tournant la position de l'ennemi, le défirent complètement et vengèrent ainsi la mort de leur Général. Cette affaire eut lieu au mois d'Octobre 1812. A la fin du mois suivant, le Général Smith, successeur de Van Rensalaer, ayant voulu traverser le fleuve et recommencer l'attaque, se vit à son tour accueilli par une telle grêle de traits, qu'il fut obligé de rétrograder, sans pouvoir tirer avantage de sa première Division qui avait mis pied à terre, à quelque distance de là.

Vaincus dans l'Ouest, les troupes américaines ne furent pas plus heureuses au Nord. Pour les recevoir chaudement, on avait échelonné le long de la frontière, depuis Yamaska jusqu'à St Régis, en forme de cordon, des piquets de troupes, formés en partie des Compagnies dont on a parlé tout-à-l'heure, et qui avaient achevé de se compléter. En même temps, pour barrer le passage à l'ennemi et éviter toute surprise, on avait fait des abattis d'arbres aux endroits par où il devait venir. Tous les chemins, à une grande distance, en étaient remplis. Ce travail fatiguant et difficile fut exécuté par le Major de Salaberry, qui, pensant à tout, en conçut le premier l'idée. Il fut admirablement secondé par ses Voltigeurs. Il avait à peine achevé ses retranchements sur la rivière Lacolle, où il commandait les avants-postes, lorsque le 12 Novembre, parut Dearborn. Il venait d'ordonner à une partie de ses troupes d'avancer. A l'instant, toutes les milices de Montréal, tant de la ville que de la campagne, au premier appel de leur Chef, [1] se mettent en

1 Le Chef de ces différents Corps de milices était Mr d'Eschambault. Le bruit de l'approche de l'ennemi s'étant répandu à Montréal un samedi soir, à une heure assez avancée de la nuit, il vint au Séminaire. " Mr Roux, rapporte le Révérend Mr Bonin, était alors couché. N'im- " porte, dit Mr d'Eschambault, il faut absolument que je voie Mr le " Supérieur. On l'introduit donc dans sa chambre. " Levez-vous " promptement, Mr le Supérieur, lui dit le bouillant officier. L'ennemi

mouvement : " L'enthousiasme avec lequel elles se " portèrent au devant de l'ennemi, rapporte l'auteur de " l'*Histoire du Canada sous la domination française*, ne " saurait être surpassé. " Voyant toutes les lignes si bien gardées, Dearborn n'osa les entamer : il se retira honteusement. Ainsi se termina la double-expédition de 1812.

Mais avec l'année, ne devait pas finir la guerre. Elle fut reprise avec une nouvelle vigueur l'année suivante. La campagne s'ouvrit par l'attaque et la défaite, à Frenchtown, du Général Winchester, envoyé par Harrison pour reconquérir le terrain perdu peu auparavant à Burlington et à Black Rock, et où le Général Clay, accouru au secours de ce dernier, s'était fait battre complètement. Malheureusement cette brillante victoire fut suivie de la perte des batailles de Put-in-Bay et de Moraviantown, et, bientôt après, de celle de Toronto et de Niagara, pertes que ne purent compenser quelques succès remportés à Sackett's Harbor. Un dernier revers sur le lac Ontario acheva de compromettre la cause de l'Angleterre en Amérique.

Après avoir fait subir, sur terre et sur mer, de cruelles pertes, dans le Haut-Canada, aux troupes anglaises, les armées américaines s'apprêtaient à leur faire éprouver le même sort dans le Bas-Canada. Déjà le Général Wilkinson, à la tête de forces imposantes, avait mis pied à terre au-dessus des rapides du Long Sault, et, malgré un échec à Chrysler's Farm, continuait sa marche vers Cornwall. Tout semblait désespéré, lorsque la victoire de Châteauguay changea complètement la face des affaires.

Afin de faire sa jonction avec Wilkinson, le Général Hampton, ayant sous ses ordres près de sept mille hommes, avait pris le chemin de l'Acadie. Trouvant ce chemin

" est à nos portes, et demain il peut être à Montréal. Il n'y a donc pas " de temps à perdre. Afin de convoquer les milices, tant de la ville " que de la campagne, faites cette nuit même une Circulaire et qu'on " l'envoie immédiatement dans les Paroisses, afin qu'on puisse la lire " demain au prône de toutes les Eglises." C'est alors que Mr Roux rédigea cette lettre devenue célèbre, et dont nous avons donné un extrait.

impraticable, il avait changé de direction et s'avançait à marches forcées par une autre route, lorsque tout à coup il se vît arrêté devant Châteauguay. Le Colonel de Salaberry, dernier espoir de la patrie, s'y était retranché avec les milices, bien décidé à vaincre ou à périr. Afin de voiler son infériorité numérique et de suppléer au nombre par des ouvrages défensifs, comme l'année précédente, il avait fait faire de grands abatis de bois. Il s'en était entouré d'une quadruple rangée, à peu de distance l'une de l'autre. C'est dans cette forteresse d'un nouveau genre qu'il attendit son adversaire. Entrecoupée de ravins profonds, protégée de tous côtés par ces abatis, la position ne pouvait être ni mieux choisie, ni mieux défendue. Lorsque le Général Hampton, après avoir divisé son armée en deux Corps, dont l'un, composé de cavalerie et de fantassins, soutenus de deux mille hommes de réserve, devait attaquer de front, et l'autre, fort de quinze cents hommes, était chargé d'attaquer à dos, se présenta avec le premier Corps, Mr de Salaberry, faisant aussitôt sonner la charge, s'elance à la tête des trois Compagnies placées au poste d'honneur, et fait pleuvoir de toutes parts une grêle de traits qui lancent la mort et font mordre la poussière à des centaines d'assaillants. Décimées par ce feu meurtrier, les troupes américaines se reforment et reviennent à la charge ; mais c'est pour venir se briser de nouveau contre des retranchements insurmontables et se faire foudroyer en plus grand nombre. [1]

En ce moment, Hampton eût voulu avoir son artillerie pour balayer tout ce qui lui faisait obstacle et percer des

[1] Les muses ont ainsi popularisé ce beau triomphe et rendu impérissable le nom de Châteauguay et de Salaberry :

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde ;
Salaberry paraît, la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens, qui marchent sur ses pas,
Comme lui,—d'un air gai,—vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent, d'un air sombre ;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fer de Mars—doit bientôt éclaircir.

lignes qui abattaient ses troupes comme des gerbes de bled; mais, aussi habile que brave, le Colonel de Salaberry, pour enlever à son adversaire un appui si désirable, avait pris la précaution de faire détruire tous les ponts en avant de sa position et de rendre les chemins impraticables, en sorte qu'il avait été impossible de faire avancer les bouches à feu. Changeant alors de tactique, le Général américain, au lieu d'attaquer plusieurs lignes à la fois, concentre toutes ses forces contre la ligne de front. La trouvant invincible, il se porte tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche, mais sans plus de succès. Partout il trouve une résistance désespérante. En prévision de ces différentes attaques, Mr de Salaberry avait eu soin de placer trois autres Compagnies, en arrière des abatis et entre les

Le héros Canadien,—calme, quand l'airain tonne,
Vaillant, quand il combat,—prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival :
Il a saisi l'instant, et donné le signal.
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élance...
Le grand nombre l'arrête... il ne recule pas ;
Il offre sa prière à l'Ange des combats,
Implore du Très-Haut le secours invisible,
Remplit tous ses devoirs,—et se croit invincible.
Les ennemis confus poussent des hurlements,
Le chef et les soldats font de faux mouvements.
Salaberry qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse—a lancé son élite :
Le nuage s'entrouve ;—il en sort mille éclairs ;
La foudre et ses éclats se perdent dans les airs.
Du pâle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie!
Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton—s'enfuit dans les forêts.
Oui, généreux soldats,—votre valeur enchante ;
La patrie, envers vous, sera reconnaissante!
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un monument :
" Ici, les Canadiens se couvrirent de gloire ;
" Oui, trois cents sur huit mille obtinrent la victoire
" Leur constante union fut un rempart d'airain
" Qui repoussa les traits du fier Américain.
" Passant, admire-les... ces rivages tranquilles
" Ont été défendus, comme les Thermopyles ;
" Ici, Léonidas et ses trois cents guerriers,
" Reviennent, parmi nous, recueillir d'autres lauriers."

lignes. Donnant à leur tour, et souvent en même temps, ces Compagnies enlevaient des lignes entières et achevaient de mettre le désordre dans les rangs. Se voyant repoussé de toutes parts avec des pertes énormes, sans pouvoir entamer la position, Hampton, confus et la douleur dans le cœur, prend le parti de se retirer.

Il fuyait en désordre, lorsque le Général Purdy, chargé d'attaquer à dos, fut repoussé à son tour. Après s'être égaré dans les bois, il était parvenu à occuper la place qui lui avait été assignée. Encouragé par un premier succès, il se croyait déjà sûr de la victoire. Il comptait sans de Salaberry. Délivré de Hampton, l'intrépide Colonel accourt avec toutes ses forces au point menacé. Commandant alors un feu de flanc, il force l'ennemi à reculer, puis à fuir avec précipitation. La victoire était gagnée et le Canada était sauvé. Le combat avait duré plusieurs heures: trois ou quatre cents hommes avaient triomphé de sept mille adversaires. En apprenant cette défaite, Wilkinson se hâta de laisser Cornwall et de regagner les Etats.

Après avoir reçu, sur le lieu même de son triomphe, les félicitations du Gouverneur Général et du Commandant en Chef des forces britanniques, l'immortel Colonel fut encore complimenté par les deux Chambres et décoré de l'Ordre du Bain par le prince Régent. Pour perpétuer la mémoire de cette éclatante victoire, une médaille fut frappée, et tous ceux qui y avaient pris part, se trouvèrent suffisamment récompensés par l'honneur de la porter sur leur poitrine. [1]

C'est à la suite de cette grande journée qui rappelle le combat des Thermopyles, que fut conclue la paix. Les succès, puis les revers des Américains dans le Haut-Canada,

1 Parmi les officiers de ce Corps immortel, on aimait à compter le grand Connétable Delisle, ce vénérable patriarche que Montréal a perdu il y a peu de temps. Jusque dans son extrême vieillesse, il se plaisait à raconter quelques-unes des épisodes de cette mémorable campagne, et la vue de la Médaille de Châteauguay, en le reportant aux jours de sa jeunesse, semblait le rajeunir. Le Colonel Delisle descendait de Mr John Delisle de la Cailloterie, appartenant à une an-

ne la leur rendirent que plus acceptable. Alors l'Honorable Papineau, devenu depuis si célèbre, se faisant l'organe de ses compatriotes, put prononcer ces paroles remarquables : " Les événements de la dernière guerre ont resserré les " liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et les " Canadas. Ces provinces lui ont été conservées dans des " circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre " a éclaté, ce pays était sans troupes, sans argent, et votre " Excellence à la tête d'un peuple en qui, disait-on, l'ha- " bitude de plus d'un demi-siècle de repos avait détruit " tout esprit militaire. Vous plaçant au-dessus de ces " préjugés, vous avez su trouver dans le dévouement de " ce peuple brave et fidèle, quoique injustement calomnié, " des ressources pour déjouer les projets de conquête " d'un ennemi nombreux et plein de confiance dans ses " propres forces. Le sang des enfants du Canada a coulé, " mêlé avec celui des braves envoyés pour les défendre. " Les preuves multipliées de l'efficacité de la puissante " protection de l'Angleterre et de l'inviolable fidélité de " ses colons, sont devenues pour ceux-ci de nouveaux titres, " en vertu desquels ils prétendent conserver le libre exer- " cice de tous les avantages que leur assurent la consti- " tution et les lois." La loyauté des Canadiens avait fait ses preuves, plus par des actes que par des paroles : ainsi étaient réduites à néant toutes les accusations que la malveillance avait forgées contre eux.

Mr de Salaberry qui, plus que personne, avait contribué à venger ainsi sa race, était rentré dans ses foyers après la victoire de Châteauguay. Malgré la modestie

cienne famille de Nantes, lequel, après avoir épousé à New-York Melle Danton, contracta un second mariage à Montréal avec Melle Mezières, dont il eut deux fils : Ambroise et Auguste, mort récemment. De Mr J. Guillaume Delisle, issu du premier lit, et savant distingué que se plait à mentionner Mr Garneau dans son histoire, sont sortis :—Mr John Delisle, père de plusieurs enfants, notamment de Mr A. Delisle et de Melle H. Delisle ;—Mr William Delisle qui a également laissé des enfants ;—et Mr Benjamin Delisle, celui dont il est question ici. Parmi ses enfants survivants, l'un est Médecin, et sa Demoiselle a épousé Mr McDonald de St Jean.

dont il cherchait à s'envelopper, l'estime et l'affection vinrent le chercher. Chacun s'empressait à l'envi de lui faire honneur. En le voyant, on se rappelait Châteauguay et les beaux faits d'armes qui avaient précédé. L'éloge qu'il avait reçu du Gouverneur et des Chambres, était encore présent à l'esprit de tous. Tant de mérite et de gloire ne pouvaient échapper aux traits de l'envie : aussi, l'envie ne lui manqua point, et il eut encore ce point de contact avec les hommes célèbres. Il put, toutefois, se consoler de la justice qui lui était refusée par quelques détracteurs, par les témoignages de respect et d'admiration dont ne cessèrent de l'entourer tous ses concitoyens, sans exception. A défaut de colonne fragile, ils lui élevèrent dans leur cœur un monument d'amour qui dure encore. S'associant aux sentiments des Canadiens, le prince Edouard, Duc de Kent, se fait ainsi l'interprète de tout ce que l'Angleterre avait de plus distingué : " Palais " de Kinsington, 25 Mars 1814. Mon cher Salaberry, " votre lettre du 25 Octobre m'est parvenue le 22 Dé- " cembre. Quelques jours après votre brillante action, " j'en avais appris les détails par votre estimable père et " par votre beau-frère Duchesnay. Afin que vous puissiez " connaître mon opinion sur cette affaire, vous pourrez, " si vous le jugez à propos, retirer le Postcriptum que " j'ajoute à la lettre de votre père, que, pour cette raison, " j'envoie sous un sceau volant. Inutile d'y rien ajouter, " si ce n'est que j'apprécie aussi hautement votre con- " duite distinguée dans l'occasion mémorable dont il " s'agit, que si elle eût été appréciée comme elle devait " l'être par ceux qui avaient le devoir de le faire et de " rendre témoignage à votre mérite. Il est aisé de com- " prendre pourquoi justice complète ne vous a pas été " rendue ; mais il est peut-être plus prudent de ne pas " revenir là-dessus, d'autant, et je vous en donne ma parole, " qu'il n'y a ici qu'une voix pour reconnaître l'honneur " que vous vous êtes fait et la récompense que vous mé- " ritez. J'apprends avec le plus sensible plaisir la belle

" conduite de la milice canadienne, tant incorporée que " sédentaire. En considérant l'inefficacité des lois de " milice, [1] sous le rapport de la discipline, au point de " vue militaire, je crois que votre mérite est au dessus de " tout éloge, pour avoir formé un régiment aussi parfait " que celui de vos Voltigeurs, ainsi qu'on m'en a informé. " Pour ce qui est de vous personnellement, je vous dirai " en toute sincérité que mon désir est de vous voir promu " au grade d'Aide-de-Camp du Prince Régent, dès qu'une " occasion favorable s'en présentera, et ensuite à celui de " Colonel perpétuel du régiment canadien qui ne pourra " que prospérer sous vos ordres, de manière que vous " restiez dans votre pays pour son avantage et avec " honneur pour vous-même. Qu'aucune considération " donc ne vous engage à quitter l'armée, tant que vous " ne serez pas appelé loin des lieux où vous pouvez dé- " fendre vos foyers. En accordant à votre estimable père, " quand il s'est retiré du service, sa solde entière, on n'a " fait que ce qui était dû, et je ne suis nullement surpris " que vous ayez été blessé, quand on lui a fait l'injustice " de la lui retirer ; mais les choses peuvent changer. Je " finis en vous renouvelant l'assurance des sentiments " d'amitié et d'estime avec lesquels je suis toujours, mon " cher Salaberry, votre fidèle ami, EDWARD."

Après cette lettre, on essaiera en vain de diminuer l'importance de la victoire de Châteauguay, et partant d'amoindrir le mérite de celui qui la remporta. " Tant " que Châteauguay ne sera pas effacé de la carte du

1 Le succès obtenu par les différents Corps de milice, sous les ordres de Mr de Salaberry, à cette époque mémorable, doit être en grande partie attribué à l'harmonie qui régnait entre les chefs et leurs subalternes. Alors ces chefs étaient généralement Canadiens comme les hommes auxquels ils commandaient, et ils avaient pour leurs subordonnés ces égards qui attachent le soldat et le rendent invincible. De leur côté, ces chefs, n'étant pas dégoûtés du service par des injustices ni des passe-droits, s'efforçaient d'établir une noble émulation entre leurs Corps et ceux des réguliers, afin de répondre ainsi à la confiance qu'on avait en leur patriotisme et leur capacité. Que ces règles soient toujours observées, et on verra se renouveler les mêmes prodiges de valeur.

" Canada, dit avec raison Mr de Gaspé, le nom de Sala-
" berry y sera associé." La basse jalousie passe et le mérite demeure. Nul ne sera donc surpris qu'il en ait été pour Mr de Salaberry, comme pour Sir George Prevost, son protecteur et son ami. Après avoir été injustement attaqué, ce digne Gouverneur fut hautement justifié par le plus grand homme de l'Angleterre. " J'approuve hau-
" tement, écrit Wellington à Sir George Murray, je dirai
" plus, j'admire tout ce qui a été fait en Amérique, d'après
" ce que je puis voir en gros. Je ne puis dire si George
" Prevost a eu tort ou raison dans la décision qu'il prit
" au lac Champlain; mais je suis certain d'une chose,
" c'est qu'il aurait été également obligé de retourner à
" Montréal après la défaite de la flotte. Je suis porté à
" croire qu'il a eu raison. J'ait dit, j'ai répété aux Ministres
" que la supériorité sur les lacs est la condition *sine quâ*
" *non* des succès en temps de guerre sur la frontière du
" Canada, même dans une guerre purement défensive."
Mr de Salaberry n'attendit pas que Sir George fût descendu dans la tombe pour venger sa mémoire. Lorsqu'il le vit partir pour l'Angleterre et entreprendre par Halifax cette route dont les fatigues devaient lui donner la mort, il lui écrivit la lettre suivante : " Beauport, 28 Mars 1815.
" A Son Excellence Sir George Prevost. Qu'il plaise à
" votre Excellence me permettre d'écrire, puisque je ne
" puis sortir, retenu que je suis par une maladie opi-
" niâtre, et, selon toute apparence, dangereuse, puisqu'en-
" core hier je suis tombé sans connaissance. Je suis bien
" peiné d'être privé par là du plaisir d'aller vous rendre
" mes respects, avant que vous nous laissiez. Sir George,
" vous partez pour vous justifier ! Quoi ! une justification
" de vous !... Mais s'il en faut une, la voici d'un mot : *Le*
" *Canada est encore à l'Angleterre.* Cela répond à tout, car
" le résultat est tout, et il est frappant, il est grand. C'est
" là un fait qu'on ne peut nier. Devant lui doivent dis-
" paraître les vaines arguties, les accusations sophis-
" tiques; sous lui doivent succomber les efforts de la

" malveillance, de l'envie, et des passions haineuses.
" Mais le mérite et la vertu sont sujets à la persécution !
" Vous en triompherez glorieusement, j'ose le prédire
" avec assurance et je le souhaite du plus profond de
" mon cœur, comme aussi je vous souhaite, Sir George,
" tous les bonheurs, à vous et à tout ce qui vous est cher.
" Avec ces sentiments bien sincères et ceux du plus pro-
" fond respect, j'ai l'honneur de me souscrire, mon
" Général, de votre Excellence, le très-humble, très-obéis-
" sant et très-dévoué serviteur, L. DE SALABERRY, C. M.
" Québec."

Après le départ de Sir George Prevost, Mr de Salaberry fut appelé à siéger au Conseil Législatif. Cet honneur lui fut accordé par privilége, son père y occupant déjà un siége. Mais aussi humble que méritant, l'Honorable Conseiller ne se prévalut jamais de sa haute position pour faire la loi à ses collègues. Après avoir exposé sa manière de voir avec calme et modération, il écoutait volontiers la contradiction. La session finie, il revenait à Chambly, où il aimait à réunir ses amis. C'est là que le Colonel de Salaberry, le vainqueur de Châteauguay, a terminé sa belle carrière, le 29 Février 1829, à l'âge peu avancé de cinquante ans, emportant dans la tombe l'estime et l'affection de tout un peuple qui lui devait sa conservation et une partie de sa gloire.

Mr de Salaberry avait épousé, le 16 Mai 1812, Melle Marie-Anne-Julie Hertel. De ce mariage sont nés quatre enfants : Alphonse-Michel, Henri, Louis-Charles et René-Léonidas, chargés de la tâche difficile de porter le nom si glorieux de leur père.

IVo ALPHONSE-MICHEL DE SALABERRY.

Mr Alphonse-Michel de Salaberry, environné du prestige attaché à son nom, a vu reporter sur lui l'estime et l'affection que possédait son illustre père. Porté par la voix publique au poste d'Adjudant-Général, il en a

rempli les fonctions avec un zèle et un succès qui lui ont mérité les éloges de toutes les classes de la société, sans distinction d'origine.

De ses trois frères, un a perdu accidentellement la vie, Mr Henri. Le plus jeune, Mr Charles de Salaberry, est devenu un des actionnaires de l'exploration de la Baie d'Hudson. Il a deux enfants: Léonidas qui réside auprès de son père, et Melle Lilia-Anne-Marie, une des brillantes élèves de Maria-Villa. Mr C. de Salaberry avait épousé Melle Cordelia Franchère, sœur du célèbre Franchère, dont nous avons parlé. Parti de New-York en 1810, en compagnie de trente-trois personnes, parmi lesquelles plusieurs Canadiens : O. de Montigny, M. Laframboise, A. Belleau, J. Lapierre, B. Roussel, G. Leclerc, etc., Mr Franchère visita les Iles Sandwich, la Colombie et revint en Canada par la Rivière-Rouge, après avoir parcouru une infinité de pays. Tous les détails de ce long voyage sont consignés dans un intéressant ouvrage, publié à Montréal en 1820, et qui a pour titre : *Relation d'un voyage au Nord-Ouest, de* 1810 à 1814. A la tête de cette entreprise, on voit figurer le nom de MM. D. McKenzie et J. G. McTavish, dont la munificence a laissé parmi nous des souvenirs.

Pendant que son jeune frère contractait ainsi mariage avec Melle Franchère, Mr A. M. de Salaberry devenait membre du Conseil Législatif. Il avait épousé, de son côté, Melle Emilie Guy. De ce mariage sont nés cinq enfants : Emilie, Hermine, Maurice, Henri et Châteauguay.

En France, la famille de Salaberry habite près de Blois, où elle est très-estimée.

lui ont
é, sans

la vie,
ry, est
Baie
auprès
lantes
é Melle
dont
0, en
uelles
boise,
c., Mr
evint
ouru
yage
ié à
oyage
ntre-
et J.
des

iage
nait
son
en-
ay.
ois,